

# Formation

# Assistant de Service Social

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020 / 2021

Responsable de formation : Anne BECET  
Assistante pédagogique : Sophie JAILLANT  
Assistante de rédaction : Catherine DOCHE

Mai 2021

# SOMMAIRE

Préambule .....	3
I. La formation .....	4
- La formation théorique	
- La formation pratique	
- La formation à l'international	
II. La certification .....	8
III. Les apprenants .....	10
- DEASS 2020	
- Promotions	
- Admissions	
IV. Perspectives .....	14
V. Remerciements .....	15

## Préambule

Durant l'année universitaire 2020/2021, la mise en œuvre de la réforme des formations de niveau 5 du travail social (ASS, ES, EJE, ETS) pour les porter au niveau 6, conférant le grade licence se poursuit.

Elle s'applique durant cette année universitaire à tous les apprenants. Ce sera en juin la première promotion de diplômés issue de cette réforme.

L'épidémie de COVID 19 a continué de marquer de façon forte cette année universitaire. Nous allons aborder dans les différentes parties suivantes, les modalités mises en place pour assurer, la continuité pédagogique auprès de nos apprenants, les certifications et les admissions pour l'année universitaire prochaine.

De plus, durant cette année universitaire, à ce jour, l'équipe pédagogique de la filière ASS a été au complet (avec une formatrice en CDD), durant seulement un mois et demi. Des arrêts maladies, des affectations vers d'autres missions IRTS CA, compensés en partie seulement par des vacataires ont émaillé toute cette année.

Cette situation laisse l'équipe pédagogique dans l'attente d'une stabilisation.

# I. La formation

## La formation théorique

Le volume horaire d'heures d'enseignement théorique est de 1740 heures.

Le référentiel de formation est distribué en 4 domaines de compétences (appelés DC) :

- DC 1. Intervention professionnelle en travail social (650 heures) ;
- DC 2. Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574 heures) ;
- DC 3. Communication professionnelle en travail social (248 heures) ;
- DC 4. Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (268 heures).

L'organisation de la formation est structurée :

- En 6 Semestres ;
- En Unités d'enseignement ;
- En ECTS (European Crédits Transfer System) : 30 par semestre, répertoriés par un supplément au diplôme.

Les enseignements théoriques ont été dispensés pour la majeure partie en distanciel. En septembre et octobre 2020 les apprenants étaient présents pour environ moitié des contenus. De novembre à fin mars une seule journée de cours par semaine a pu être maintenue et depuis avril, un retour progressif des apprenants est en cours.

Différentes pratiques ont été adoptées pour palier au distanciel imposé :

- Des cours magistraux dispensés par l'intermédiaire de la plateforme YouTube ;
- La transmission de cours par mail ;
- Des visio-conférences.

Les responsables des axes de formation ont mis en œuvre des moyens pour évaluer les acquisitions des apprenants par différentes méthodes :

- QCM ;
- Résumé du cours ;
- Travail écrit individuel ou collectif.

A ce jour, quasi tous les enseignements ont été dispensés. Quelques heures (12) de première année sont reportées sur l'année suivante. Cela concerne les écrits professionnels.

Un questionnaire de satisfaction a été adressé à tous les apprenants concernant le premier semestre cette année universitaire. En ce qui concerne le volet pédagogique, toutes les réponses indiquent que les modalités pédagogiques proposées sont pertinentes.

Toutefois, au fil du temps, les apprenants par des contacts téléphoniques, des mails, des visio avec l'équipe pédagogique ou lors des visites de stage, ont fait savoir qu'ils se sont adaptés à ces nouvelles pratiques mais ont évoqué un besoin de rencontre avec les intervenants, les formateurs, leurs camarades de promotion et les autres apprenants de l'IRTS CA.

En ce sens ils ont sollicité l'équipe pédagogique à plusieurs reprises pour un retour plus important en présentiel.

## La formation pratique

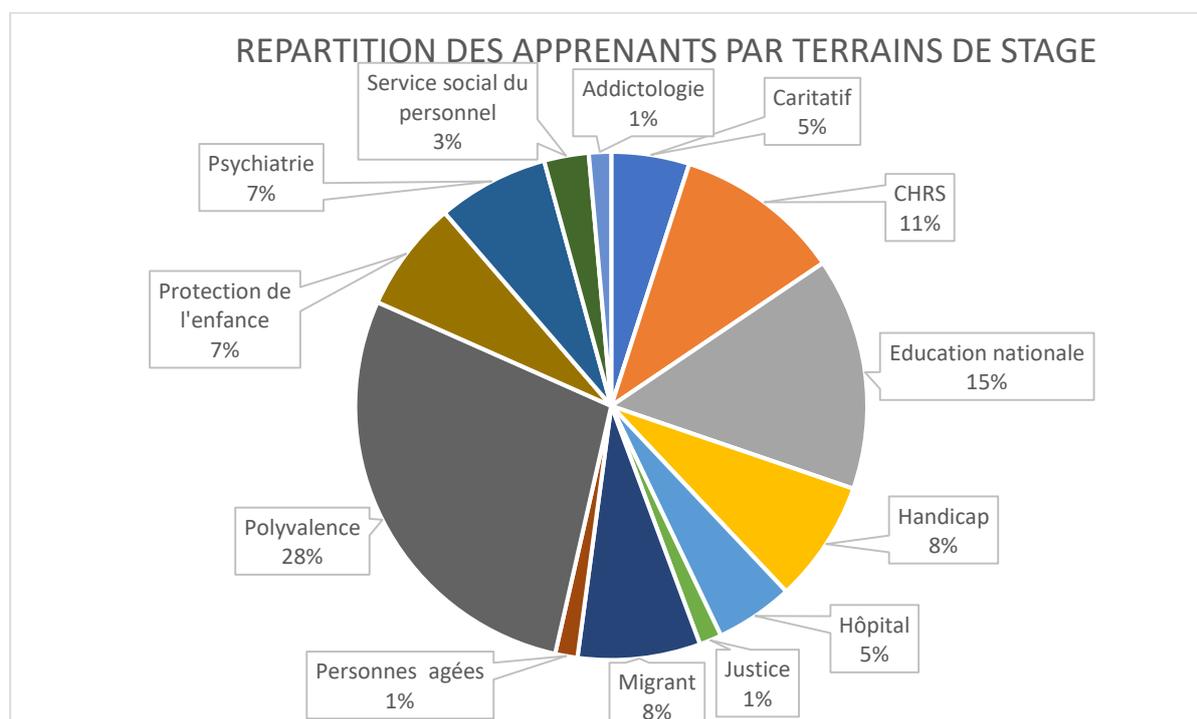
La formation pratique d'une durée totale de 52 semaines (1820 heures) se déroule sous la forme suivante :

- Séquence de découverte : 8 semaines (première année) ;
- Séquence d'immersion : 16 semaines : (8 semaines en première année ASS1 et 8 en deuxième année ASS2) ;
- Séquence de territoire : 8 semaines (deuxième année) ;
- Séquence de professionnalisation : 20 semaines (fin de deuxième année et troisième année).

Pour l'année scolaire 2020/2021 la répartition géographique des apprenants (hors séquence territoire) est la suivante :

Département	Nombre d'apprenants
Aisne	7
Ardennes	19
Aube	9
Haute Marne	4
Marne	75
Moselle	2
Bas Rhin	2
Yonne	1

La répartition par type de site qualifiant se présente ainsi :



Plusieurs épreuves de certification sont étroitement liées aux stages effectués par les apprenants.

Durant cette année universitaire, huit ASS de première année ont dû faire leur stage de découverte dans le domaine du caritatif et non du travail social.

Suite à la réforme du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, et conformément à la refonte du domaine de compétences 2, les apprenants ASS de deuxième année ont à réaliser une séquence de formation pratique de territoire d'une durée de 8 semaines.

Les apprenants réalisent cette séquence de formation pratique par groupe de 5 ou 6.

Les groupes n'ont pu être accueillis dans les structures des différents territoires. L'IRTS CA est resté le point d'attache des apprenants. Ils ont toutefois pu rencontrer des usagers, des élus, des associations... soit en présentiel, soit en distanciel.

La séquence de formation pratique de territoire contribue à la certification de deux épreuves. Durant cette année universitaire, nous avons été amenés à organiser 2 fois les certifications : une fois pour les ASS3 (non fait l'an dernier) et pour les ASS2.

La séquence de professionnalisation concernant les apprenants de troisième année qui actuellement est de 20 semaines à partir de mi-juin n'a débuté qu'en septembre pour 16 semaines, la période manquante a été remplacée par d'autres formes de professionnalisation notamment des recherches préparatoires pour leur futur stage et les présentations orales de ces travaux.

## La formation à l'international

Habituellement, la formation pratique ainsi que la formation théorique s'enrichissent pour de nombreux apprenants de la filière ASS par la participation à des activités du pôle international.

Cette année en raison des conditions sanitaires, très peu d'échanges ont pu avoir lieu. Des projets sont en cours pour le stage de territoire en Belgique, les conditions sanitaires devront être compatibles pour que cette période de formation puisse se dérouler de façon sécurisée pour les apprenants. Les réglementations en vigueur dans ce pays seront pris en compte.

Une attention particulière sera portée aux apprenants par Nicolas Perrein, en charge de l'international à l'IRTS CA et par les référents de parcours de chacun, sur les difficultés que peut présenter un séjour à l'étranger en cette période sanitaire encore instable.

## II. La certification

Avant de présenter la certification dans sa forme classique, je reviens sur les modalités qui ont concernés les candidats de juin 2020.

L'arrêté du 25/06/20 portant « adaptation des épreuves de certification des diplômes du travail social pour la session de 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 », nous a contraint à proposer pour chaque candidat des notes de contrôle continu.

Avec les notes déjà obtenues en cours de formation, les appréciations de stage, l'implication des apprenants dans les travaux préparatoires à la certification, les équipes pédagogiques des différentes filières de formation ont fait des propositions de notes au directeur des formations de l'IRTS CA pour chaque domaine de compétence.

Un jury plénier a eu lieu fin juin.

38 candidats ont été présentés, tous ont été reçus.

En juin 2021, c'est la première session qui se déroule selon les modalités issues de la réforme de 2018.

Le diplôme comporte 8 épreuves dont 7 relèvent du centre de formation (seule l'épreuve du mémoire est organisée par la DREETS (Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). Cette nouvelle instance est en charge (entre autres) d'une partie des diplômes du travail social dont celui des ASS.

### Organisation des épreuves de certification du Diplôme d'Etat ASS par semestre :

Semestre	Epreuve de certification
Semestre 4	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation d'une intervention sociale collective (DC1)</li><li>• Présentation d'un diagnostic social territorial (collectif) (DC2)</li></ul>
Semestre 5	<ul style="list-style-type: none"><li>• Elaboration d'une communication professionnelle (DC3)</li><li>• Etude de situation (DC3)</li><li>• Contrôle de connaissances sur les politiques sociales (DC4)</li></ul>
Semestre 6	<ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse d'une situation partenariale (DC4)</li><li>• Mémoire de pratique professionnelle (DC2)</li><li>• Présentation d'une intervention sociale individuelle (DC1)</li></ul>

La séquence d'immersion des ASS de première année n'ayant pas été réalisée du fait du contexte sanitaire durant l'année passée les apprenants n'ont effectué qu'une moitié de leur stage d'immersion ce qui nous a contraints à adapter les grilles de notation tout en gardant les critères de certification pour l'épreuve concernant l'intervention sociale collective.

L'épreuve de certification "Contrôle connaissances sur les politiques sociales (DC4) " est commune aux apprenants EJE, ES et ASS et se déroule à l'issue des Unités d'Approfondissement.

En raison de la crise sanitaire, les épreuves prévues au semestre 4 qui n'ont pu avoir lieu, ont été reportées au semestre 5 et sont venues pour les ASS3 s'ajouter à celles déjà prévues pour eux.

En cette fin d'année universitaire, il reste aux apprenants de 3ème année à passer l'épreuve du mémoire (cette année à Reims en raison de la situation sanitaire, habituellement à Nancy) et une épreuve sur l'intervention sociale individuelle le 31 mai 2021.

Un jury plénier organisé par la DREETS de Nancy aura lieu en visio-conférence le 29 juin.

A ce jour, l'IRTS CA présente 32 candidats pour le diplôme. 30 de la promotion initiale qui comptait 42 apprenants et 2 qui ont effectués leur formation en 4 ans.

Une apprenante est actuellement en deuxième année, 5 ont mis fin à leur formation suite à des difficultés et/ou des arrêts de stage, une apprenante poursuit son parcours dans un autre centre de formation.

Durant l'année universitaire 2020-2021, 5 apprenants ont décidé de ne pas se présenter au diplôme, 4 devraient revenir l'an prochain et une a mis fin définitivement à sa formation.

### III. Les apprenants

#### La promotion ASS de première année

En raison de la crise sanitaire les apprenants de cette promotion ont été sélectionnés par un binôme formateur/professionnel uniquement sur dossier. Il n'a pas été possible de recevoir les candidats en entretien de sélection.

##### Composition de la promotion par sexe :

Sexe	Nombre apprenants
Homme	6
Femme	38
Total	44

##### Composition de la promotion par statut :

Statut	Nombre apprenants
Etudiant	34
Demandeur d'emploi	10
Total	44

##### Composition de la promotion par âge :

Age	Nombre apprenants
18 ans	9
19 ans	8
20 ans	5
21 ans	4
22 ans	4
23 ans	3
24 ans	1
25 ans	3
26 ans	1
28 ans	1
34 ans	1
38 ans	1
39 ans	1
44 ans	1
51 ans	1
Total	44

##### Composition de la promotion par origine géographique :

Département	Nombre apprenants
Aisne	2
Ardennes	8
Aube	1
Marne	32
Haute Marne	1
Total	44

A ce jour, 5 apprenants ont mis fin à leur formation pour un changement d'orientation : e-sport, aide-soignante, licence de science de l'éducation, école de police...

3 apprenants sollicitent un redoublement ou une suspension de formation pour diverses difficultés (scolaire, de stage, personnelles) rencontrées cette année.

Une apprenante a changé de centre de formation pour se rapprocher de sa famille.

## La promotion ASS de deuxième année.

### Composition de la promotion par sexe :

Sexe	Nombre apprenants
Homme	6
Femme	36
<b>Total</b>	<b>42</b>

### Composition de la promotion par statut :

Statut	Nombre apprenants
Etudiant	31
Apprenti	1
Demandeur d'emploi	10
<b>Total</b>	<b>42</b>

### Composition de la promotion par âge :

Age	Nombre apprenants
19 ans	6
20 ans	8
21 ans	6
22 ans	5
23 ans	3
24 ans	2
25 ans	4
26 ans	2
30 ans	2
41 ans	1
42 ans	1
47 ans	1
48 ans	1
<b>Total</b>	<b>42</b>

### Composition de la promotion par origine géographique :

Département	Nombre apprenants
Aisne	4
Ardennes	7
Aube	4
Marne	23
Meurthe et Moselle	1
Moselle	1
Rhin (bas)	2
<b>Total</b>	<b>42</b>

C'est cette promotion d'ASS qui a été la plus impactée par la crise sanitaire, 8 semaines de stage ont été neutralisées par l'Etat, 116 jours d'enseignement en distanciel (700 heures soit 40% de la formation théorique totale)

## La promotion ASS de troisième année

Cette promotion a la particularité d'être celle qui a inauguré la réforme de la formation. Cela engendre de nombreux questionnements tant pour les apprenants que pour l'équipe pédagogique. L'épidémie en cours ne fait que renforcer les interrogations et parfois les angoisses en lien avec la certification et l'exercice futur du métier.

### Composition de la promotion par sexe :

Sexe	Nombre apprenants
Homme	5
Femme	29
Total	34

### Composition de la promotion par statut :

Statut	Nombre apprenants
Etudiant	27
Demandeur d'emploi	7
Total	34

### Composition de la promotion par âge :

Age	Nombre apprenants
20 ans	1
21 ans	3
22 ans	12
23 ans	5
24 ans	1
25 ans	5
26 ans	1
27 ans	1
28 ans	1
32 ans	2
35 ans	1
47 ans	1
Total	34

### Composition de la promotion par origine géographique :

Département	Nombre apprenants
Aisne	1
Ardennes	4
Aube	4
Marne	21
Haute Marne	3
Yonne	1
Total	34

## Admissions pour 21/22

Les admissions se sont déroulées dans les conditions habituelles (1 binôme de formateurs permanents ou vacataires) reçoit les candidats pour un oral d'une demi-heure et posent ensuite une note. Quelques candidats étaient en visio, le nombre de candidats pour la filière reste faible mais stable.

Tableau récapitulatif des candidats :

Statut	Nombre de candidats	Admis	Liste complémentaire
PARCOURSUP étudiant	89	34	8
PARCOURSUP apprentissage	2	2	/
Demandeur d'emploi	14	11	/
Hors quota	3	3	/
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>50</b>	<b>8</b>

## Perspectives

Les perspectives pour la filière ASS se présentent sous 4 axes :

- Dans l'objectif d'une amélioration de la situation sanitaire, nous espérons que l'année universitaire prochaine sera marquée par un retour plus important des apprenants sur le site de l'IRTS CA et mettra fin au distanciel durant les séquences de formation théorique.
- Stabilisation de l'équipe : la poursuite de la construction d'une filière stabilisée en terme de cadre pédagogique devrait permettre de se projeter sur plusieurs années dans la répartition des tâches, missions et responsabilités.
- Un bilan suite à cette première certification sera fait afin de revisiter si nécessaire, l'organisation de la formation et les préparations aux épreuves.
- Le passage à des journées de cours de 7 heures (au lieu de 6 actuellement) pour les apprenants introduira pour la filière ASS de la souplesse dans l'organisation des contenus théoriques. Cela permettra également une plus grande amplitude pour la formation pratique et donc une recherche de stage plus harmonieuse. Enfin les apprenants disposeront de temps pour préparer ensemble des travaux en commun qui participent au contrôle continu et à la certification.

Ces axes de travail, d'analyse et de réflexion permettront d'adapter plus encore notre offre de formation pour une adéquation meilleure entre les attendus de la certification, la préparation à l'exercice professionnel et les attentes et besoins des apprenants.

## Remerciements

De nouveau, cette année, plus encore que les années précédentes, l'accompagnement pédagogique des apprenants a nécessité une vigilance et une attention particulière de la part des référents de parcours.

Damien AMIOT, Virginie COEZ, Corinne MICELI et Sophie SKOURATKO ont développé par différents moyens, une écoute et un soutien auprès de chacun des apprenants. Il a fallu encourager les prises d'initiatives, répondre à de nombreuses questions, soutenir les apprenants atteints de COVID19 ou cas contact et parfois travailler sur les angoisses de certains.

L'accompagnement des ASS3 pour leur fin de formation et des ASS2, a été très intensif et particulièrement complexe entre découragement, fatigue extrême de certains et inquiétudes quant aux certifications et à l'exercice du métier.

La situation sanitaire dégradée et l'organisation par l'IRTS CA de 7 des 8 épreuves de certification ont considérablement augmenté et compliqué le travail des assistantes pédagogiques. Je remercie, ici, Sophie Jaillant pour sa disponibilité, son attention aux apprenants et son sens de l'organisation.